



Realiser un bassin dans le jardin

Par **francis78**, le **16/04/2013** à **07:04**

bonjour,

je suis membre d'un forum de passionnés de bassins d'agrément et une question est souvent posée.

est ce qu'un propriétaire peut interdire à son locataire de creuser un bassin dans le jardin s'il s'engage à le reboucher lors de son départ?

merci
francis

Par **Lag0**, le **16/04/2013** à **07:10**

Bonjour,

En théorie, le bailleur ne peut pas s'opposer à un aménagement démontable. L'important étant que le locataire remette le bien loué à son départ dans l'état où il la pris à son arrivée.

Mais il faut, bien entendu, que cet aménagement ne crée pas de nuisances.

Par **francis78**, le **16/04/2013** à **07:19**

re,

Lag0,merci pour votre réponse rapide,cela conforte ma pensée à ce sujet.

francis